



Arrêté N°	Objet
2024-C-029	Règlement de la circulation sur V12 – Route de Meyssiez – Saur – pour SCI JPS pour Réseaux Eaux

Le Maire de la Commune de MOIDIEU-DETOURBE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2213-2 concernant les pouvoirs de police du Maire en matière de circulation ;

Vu la demande du 14/10/2024 de SAUR (Dorian Cuturier au 07.64.77.39.21 ou dorian.cuturier@saur.com) pour effectuer : Réseau aérien ou souterrains ou branchement pour Eau Potable et Eaux usées ;

Vu la demande pour SCI JPS, selon le permis de construire no 038 238 24 1 0001 favorable le 17/07/2024 ;

Considérant qu'il importe de faciliter l'accomplissement de cette mission sur la VC12 Route de Meyssiez ;

ARRETE

Article 1^{er} - Les travaux sur la Route de Meyssiez, seront entrepris entre le 28 octobre et le 5 novembre 2024, pour une durée de 3 jours ;

Article 2 – La circulation sera alternée manuellement, pendant la durée des travaux, sur cette voie ;

Article 3 – Le demandeur devra se référer aux instructions délivrées par Vienne Condrieu Agglomération du Pays Viennois ;

Article 4 – Le demandeur devra laisser le passage du véhicule de ramassage des ordures ménagères le lundi matin (contact : 04.74.53.45.16.). ;

Article 5 – Le demandeur devra se référer aux horaires des bus, afin de leur laissant libre circulation (Service transport Vienn Agglo au 04.82.06.33.15. et Service Transisere au 04.26.73.69.99. ;

Article 6 - La signalisation appropriée de restriction (à indiquer en amont) et de protection du chantier est à la charge et sous la responsabilité du demandeur.

A charge à l'entrepreneur d'informer les riverains de la gêne occasionnée et de mettre en place la déviation appropriée, en laissant l'accès libre pour les services de secours.

Article 7 - Ampliation de cet arrêté sera transmis à Vienne Condrieu Agglomération, au Département, à la brigade de gendarmerie de Vienne Sud et à l'entreprise effectuant les travaux.

Fait à Moيدieu-Détourbe, le 24 Octobre 2024.

Le Maire,
Christian PETREQUIN

Porte des Alpes

ID 503

Route des Cerisiers



Le Bailly

Paradis

Chemin du Bailly

Route des Cerisiers

100 m

Système géodésique : WGS 84
EPSG : 4326

Emprise au format GML :

```
<gml:MultiPolygon xmlns:gml='http://www.opengis.net/gml' srsName='EPSG:4326'><gml:polygonMember><gml:Polygon><gml:outerBoundaryIs><gml:LinearRing><gml:coordinates>5.0461674,45.49433555 5.0463734,45.49383618 5.04671672,45.49323451 5.04686263,45.49333078 5.04654506,45.49394448 5.04633906,45.49437165 5.0461674,45.49433555</gml:coordinates></gml:LinearRing></gml:outerBoundaryIs></gml:Polygon></gml:polygonMember></gml:MultiPolygon>
```

Polygone 1

(45.494336 5.046167); (45.493836 5.046373); (45.493235 5.046717); (45.493331 5.046863); (45.493944 5.046545); (45.494372 5.046339); (45.494336 5.046167);